

SEPTEMBRE 2022

BULLETIN MUNICIPAL

AU FIL DE L'ÉCOLE



ÉDITION N°14

Mairie de Dannemois - 1, rue de la messe

 01 64 98 41 23
 mairie@dannemois.fr
 dannemois.fr

ÉDITO



Chers administré(e)s,

Mes cher(e)s administré(e)s,

Après une période estivale chaude et ensoleillée, le moment de la rentrée est arrivé.

Ces mois d'été caniculaires ont malheureusement fait souffrir nos organismes et nos jardins ainsi que le fleurissement de notre village et je tenais à remercier nos agents communaux et les bonnes volontés pour leur travail qui a permis de limiter les dégâts.

Pendant cette période de vacances scolaires, nos agents ont également investi l'école pour y réaliser des travaux d'entretien. Et comme chaque année en juillet et août Michael et Yves ont été secondés par de jeunes Dannemoisiens dans le cadre des emplois vacances.

Je tenais à les remercier vivement pour leur implication au sein de la commune.

Le mois de juillet a vu également le retour sur notre territoire des festivités du 14 juillet, un moment riche en émotions et en échanges où près de 300 personnes sont venues dîner, danser et assister au feu d'artifice.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cet événement, à celles et ceux qui ont activement participé à l'organisation de cette très belle fête.

Le mois d'août, quant à lui, a vu l'envoi des bénévoles de notre réserve communale de sécurité civile vers la commune d'Origne en Gironde afin de lui venir en aide en terme de ressources humaines dans le cadre de l'organisation de la « garde au feu » communale.

Bravo et merci à nos réservistes qui n'ont pas manqué de courage lors de leurs missions.

Au moment où j'écris ces lignes notre commune a été épargnée par les incendies et cela grâce au civisme des Dannemoisiens.

Il me reste à souhaiter à chacun d'entre vous une bonne rentrée et de bien profiter de l'été qui semble se prolonger.

Le maire, Fabien KEES

SOMMAIRE

Votre mairie P.3

La vie du village P.7

La culture P.19

L'environnement P.22

La vie des associations P.26

Informations diverses P.32

État civil P.34

Bien vivre ensemble P.35

Journal d'informations municipales
Directeur de la publication : Fabien KEES
Rédaction : Monique PAILLET
Mise en page : Joanna HAMONIAUX
Impression : ARTNEO

VOTRE MAIRIE

Nous vous accueillons :

Lundi : 14.00 - 17.00

Mardi : 9.30 - 11.45

Mercredi : 9.00 - 11.45

Jeudi : 9.30 - 11.45

Vendredi : 9.30 - 11.45

Samedi : 9.30 - 11.45



Quelques numéros utiles :

Gendarmerie de Milly-la-Forêt : 01 64 98 80 27

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre Hospitalier Sud Francilien : 01 6169 61 69

SOS Médecins Chevannes : 0826 88 91 91

SOS Médecins : 0825 56 91 91

SUEZ Urgence aux particuliers : 09 77 429 430

SICAE : 01 69 90 65 43

GAZ DE France : 08 10 43 30 91

TAXI : Thomas NOJAC 06 47 45 35 94

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre



10 et 11

Fête du village - dont le Carnaval le 10 à 17h



17 et 18

Les journées du Patrimoine - exposition de Dannemois se raconte à la Maison de la Culture de 15h à 17h30
"Les anciens commerces du village et visite de l'église Saint-Mammès"

Octobre



8 et 9

Vide dressing d'ATA à la salle des fêtes et la Maison de la Culture



15 et 16

Exposition photos organisée par la Commission Culture de 10 h à 18h.
Maison de la Culture
Thèmes : l'eau, éphémère, derrière la fenêtre



22

Concert à l'Abeille du Clocher

Novembre



6

Dictée organisée par la Commission Culture à la Maison de la culture à 15h



11,12,13

Festival des Harmoniques (le 11 et 12 à l'église de Milly-la-Forêt,
le 13 musique irlandaise à la salle polyvalente d'Oncy)



12

Soirée théâtre organisée par la Dannemoisienne : « Burlingue » à la salle Jean-Pierre Cayot



24

Réunion CLIC à Oncy à l'intention des seniors



26 et 27

Exposition peinture de Brigitte Daillant de 10h à 18h à la Maison de la Culture



SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2022

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Valide le renouvellement du versement de la subvention transports à hauteur de :

- 55 % du montant du Pass navigo pour les collégiens non boursiers (179 X 55/100) soit 98,45 €
- 55 % du montant du Pass navigo pour les collégiens boursiers (33 € X 50/100) soit 16,50 €.
- 55 % du montant du Pass navigo pour les lycéens et les étudiants universitaires de moins de 20 ans (350 X 55/100) soit 192,50 €
- 55 % du montant de la carte Optile pour les collégiens non boursiers (106 € X 55/100) soit 59,40 €

Cette subvention sera versée selon les critères suivants :

- Justificatif de domicile à fournir,
- Être âgé de moins de 20 ans à la date de la rentrée scolaire,
- Uniquement pour le trajet domicile/établissement scolaire,
- Sur présentation du contrat ou de son renouvellement,
- Pour les jeunes de 16 ans à moins de 20 ans(certificat de scolarité à fournir.)
- RIB à fournir
- Attestation de boursier ou non boursier à fournir

- Autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre d'une dotation de soutien de l'Etat pour l'acquisition de matériels informatiques favorisant la mise en place du télé-travail.

- Autorise le Maire à signer une convention avec l'Établissement Public Foncier concernant la préemption des parcelles F113 et F625 pour le projet de l'école d'herboriste ou un projet d'un éco quartier.

- Autorise le Maire à signer convention avec GRDF concernant le déploiement des compteurs intelligents gaz GRDF qui a repris contact avec la mairie pour la mise en place du dispositif, il sera mis sur le mât des spots du terrain de tennis.

- Accepte la demande du Maire de reporter le débat sur la protection sociale complémentaire pour le personnel communal suite à l'impasse des négociations entre employeurs et syndicats concernant le dossier cité.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2021 du receveur municipal dont les résultats constatés sont identiques à ceux du Compte Administratif 2021.

- Approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021.

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | SECTION D'INVESTISSEMENT | | RESTE A RÉALISER | |
|-------------------------------|------------|-----------------------------------|------------|--------------------------------|------------|
| DÉPENSES : | 491 842,70 | DÉPENSES : | 122 138,70 | DÉPENSES : | 50 000,00 |
| RECETTES : | 7 941,24 | RECETTES : | 104 548,83 | RECETTES : | 7 437,00 |
| Excédent de clôture : | 46 098,54 | Déficit de clôture : | 17 589,87 | Déficit : | 42 563,00 |
| Excédent exercice précédent : | 254 654,13 | Déficit de l'exercice précédent : | 55 135,38 | Déficit global de l'exercice : | 115 288,25 |
| Excédent global d'exercice : | 300 752,67 | | | soit un résultat cumulé de : | 185 464,42 |

- Approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

Affectation à la section de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2022 : 185 464,42

- Vote à l'unanimité les taux d'imposition 2022

| TAXES | TAUX 2022 | Bases d'imposition prévisionnelles 2022 | Produit fiscal attendu 2022 |
|--------------------------------|--------------|--|--------------------------------|
| Taxe d'habitation | S.O* | S.O | 40 512 € |
| Taxe sur le Foncier Bâti | 26,47 % | 961 800 € | 254 588 € |
| Taxe sur le Foncier - Non Bâti | 42,43 % | 29 700 € | 12 602 € |
| Ressources fiscales 2022 | | | 307 702 € |

- Vote à l'unanimité le budget primitif 2022 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 731 092 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 196 062 € pour la section d'investissement.

- Adopte à la majorité (2 abstentions) le tableau des subventions 2022.

*Sans Objet

| Associations | Montant alloué |
|--|----------------|
| Association Dannemois se raconte | 800 € |
| Jeunes sapeurs-pompiers Val d'Ecole | 150 € |
| Coopérative scolaire | 850 € |
| Croix rouge française | 200 € |
| FNACA Milly la Forêt (anciens combattants Algérie) | 150 € |
| Le Souvenir Français | 150 € |
| Ligue contre le Cancer | 100 € |
| Secours catholique Milly- la- Forêt | 200 € |
| Secours Populaire Milly-la-Forêt | 200 € |
| Football Club Milly Gatinais | 200 € |
| ATA | 400 € |
| Dannemoisienne | 2000 € |
| Passion du rouge | 150 € |
| Union nationale des Anciens Combattants | 150 € |
| TOTAL DES SUBVENTIONS | 5 700 € |

- Accepte à l'unanimité la nomination des membres cités ci-dessous au SEMEA afin d'accroître la représentation de la commune au sein du syndicat :
Monsieur Olivier MARTIN titulaire
Madame Joanna HAMONIAUX titulaire
Madame Jennifer GAUTRET suppléante

- Accepte à l'unanimité la nomination des membres cités ci-dessous au Syndicat de Musique afin d'accroître la représentation de la commune au sein du syndicat :
Madame Sandra RODIER, titulaire
Madame Joanna HAMONIAUX titulaire
Monsieur Richard HEYSEN suppléant.

- Accepte à la majorité (1 abstention, et 2 contre) de modifier la convention du RPI par un avenant concernant les frais d'écologie : à savoir 850 euros.

Pour rappel, dans le cadre de la convention du RPI Dannemois / Courances signée, il était stipulé que les frais d'écologie étaient fixés à hauteur de 650 euros et qu'ils seraient révisés chaque année. Il s'avère que les coûts de fonctionnement de l'école maternelle ont été sous évalués surtout la part des charges du personnel d'où l'augmentation de celle-ci.

- Accepte à l'unanimité la mise en place des frais d'écologie pour un montant de 1000 euros à compter de la rentrée de septembre 2022 suite à la demande de parents extérieurs à la commune souhaitant scolariser leurs enfants à Dannemois.
Actuellement, aucun frais d'écologie n'était demandé et ceux-ci seront mis en place à partir de la rentrée 2022/2023

merci!

Merci à eux

La cérémonie des vœux n'ayant pu avoir lieu deux années consécutives, Monsieur le Maire a tenu à honorer un certain nombre de personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour notre village.

La cérémonie se déroulait le 24 juin au Moulin sous la présidence de notre sénatrice Jocelyne GUIDEZ et de notre ex député Bernard BOULEY.

Les maires de Courances, Videlles et Soisy étaient présents avec le Conseil Municipal.

Les remerciements de monsieur le Maire sont déjà allés vers le personnel, toujours motivé, réactif et efficace.

Ont reçu des « Dannemois d'or » :

👍 Les deux chauffeurs, Gilles et Didier, de la société TPS qui ont parcouru 2000 km en 48 h, soit 30 h de conduite pour acheminer 10 tonnes de matériel dans la vallée de la Roya en octobre 2020. Leur camion ayant été aimablement mis à disposition par leur société.

👍 Yannick EVANNO pour son investissement dans la Dannemoisienne et le village.

👍 Monsieur et Madame LESCURE qui font vivre cet élément du Patrimoine qu'est le Moulin et qui ont prêté généreusement ce bel endroit.

Enfin la médaille du Sénat

a été remise par Jocelyne GUIDEZ à Fernanda DOS SANTOS pour la prise en charge de la collecte Vallée de la Roya, des ateliers masques et du centre de vaccination.

Tout comme au sergent Alexis KEES, qui, lors de l'opération Barkhane au Mali a permis de fournir à tout un groupe d'enfants dépourvus de tout, le matériel scolaire dont il avait lancé la collecte parmi nous.

Ont reçu un diplôme de reconnaissance :

👍 Lionel GUILLON pour ses créations végétales et florales : le jardin zen à l'abreuvoir et le magnifique centre bourg. Il a dessiné, créé, aménagé et planté ces deux endroits ne négligeant pas son temps.

Et pour leur dévouement sans faille lors du COVID :

👍 Martine CLEMSON pour l'atelier masques

👍 Philippe DEHELLY pour les masques en 3D qui ont permis d'équiper les gendarmes

👍 Marie Christine et Dominique FAUVIN, Michel LEMAIRE et Quentin ROLLET pour leur aide précieuse au centre de vaccination de Milly

👍 Emilie CHARRON, notre infirmière installée récemment à Dannemois et qui a permis d'effectuer une campagne de tests à la Maison de la Culture.



Les commémorations

Le 19 mars



Il faisait beau ce samedi 19 mars et la foule était au rendez-vous pour la commémoration du « Cessez-le-feu » en Algérie, journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires en Algérie, Tunisie, Maroc.

La paix n'était pas encore là en ce 19 mars 1962 mais un horizon se dégageait pour la sortie de guerre même si violence, représailles, massacres, exil continuèrent de longues années.

60 ans après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation, des violences, des accords étaient enfin signés entre les représentants du Gouvernement de la République Française et ceux du Gouvernement de la République Algérienne.

Les mémoires de cette guerre sont douloureuses : environ 30 000 morts, environ 70 000 blessés. Environ 2 millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord pendant 18, 28, 30 mois.

Que de souffrances et de douloureuses images sont restées dans l'esprit de ceux qui sont revenus !

Désormais, notre mission collective est de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation.

Pour finir, un sympathique verre de l'amitié réunit les participants.



Le 8 mai

« En ce 8 mai 2022 nous commémorons le 77eme anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

[...] Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon. »

Geneviève Darrieussecq : ministre déléguée auprès de la ministre des Armées

En ce beau dimanche de mai la foule était venue entourer Anciens combattants et porte-drapeaux, différents corps constitués, élus, jeunes, Conseil des Sages, Réserve civile, Jeunes Sapeurs Pompiers.

Après la cérémonie, toujours émouvante, ce fut une joie de se retrouver pour converser autour du verre de l'amitié.



La fête du printemps

Nous nous sommes retrouvés avec plaisir et sous le soleil pour cette fête du printemps, le 15 mai : pique-nique géant et tournoi de pétanque endiablé se sont déroulés à l'aire de jeux.

Le tout, organisé par l'association de La Dannemoisienne et l'équipe municipale.



La fête de l'école

Dans un premier temps ce fut une charmante soirée centrée autour de nos CM2, prêts à quitter leur petite école sécurisante pour les années collège !

Ce sont tout d'abord CM1 et CM2 qui nous ont offert avec un talent fou deux petites pièces de théâtre.

Ils ont révélé une aisance assez stupéfiante et une redoutable maîtrise du texte !

Le traditionnel sac fut ensuite offert à ces neuf futurs collégiens par Monsieur le Maire, et Madame Vieira, maire de Courances.

L'équipe enseignante et celle du service périscolaire furent vivement remerciées pour leur investissement sans faille pas toujours facile.

Enfin le verre de l'amitié finit ce sympathique moment entre élus, parents et enfants.



Tous nos vœux de courage pour être les meilleurs et donc de réussite à :

Katerina ZAMICHIEI, Otavio ROI SILVA,
Djessy RITTER, Sohan GUILLEMET,
Raphaël GUESDON, Martin
GRANDCOLAS, Ruben DOS SANTOS,
Emma ANDRE, Miguel DE ALMEIDA
BASTOS

La fête nationale

Quelle belle soirée !

Bénévoles de la Dannemoisienne, de Courances Sports et Loisirs, élus des deux communes se sont dépensés toute la journée pour organiser cette fête qui fut une réussite totale. Et déjà, pendant de longs jours, nos employés avaient « préparé le terrain. »

La chaleur était à son apothéose si bien que l'on put profiter longuement de la nuit.

Notons la présence de la « Passion du rouge » avec quelques-uns de ses véhicules de pompiers qu'elle restaure et expose à son Eco musée de Milly-la-Forêt. A visiter !

La mairie offrit l'apéritif et la Dannemoisienne sous la houlette de Lauréline Cornet-Franqueza, réussit un prodigieux tour de force en servant plus de 300 repas ! Quelle maîtrise ! Quel succès !

Nous avons été heureux de remettre à Mr Smith la reconnaissance dannemoisienne pour sa naturalisation française de récente date. C'est un grand honneur et une profonde joie.

Puis, la traditionnelle retraite aux flambeaux fut étroitement encadrée en raison des risques majeurs d'incendie dus à la trop grande sécheresse.

Et comme toujours, point de 14 juillet sans un magnifique feu d'artifice qui illumina les yeux des petits et des grands avant que le bal entraîne sur la piste pour de longues heures les danseurs avides de la liberté retrouvée.

Encore merci à tous !

Rendez-vous l'année prochaine à Courances !







Réunion concernant la prévention escroqueries auprès des seniors

Devant ce phénomène galopant et inquiétant une réunion a été organisée à la salle des fêtes de Dannemois le 1er juillet à l'initiative de la Brigade de Gendarmerie de Guigneville.

Elle a réuni une bonne trentaine de personnes venues de Dannemois et de communes voisines.

Elle a eu pour but de répertorier ces différentes escroqueries et les moyens de les prévenir.

ESCROQUERIE PAR FAUSSE QUALITÉ

Sous le couvert d'un uniforme ou agissant au nom d'une administration ou société connue ou non

- Exiger la carte professionnelle avec photo et la raison de la présence
- Ne faire rentrer personne et appeler la gendarmerie (17 ou 112)

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Se méfier des propositions alléchantes !

- Ne rien signer
Prendre le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Vérifier l'honnêteté de la société en vérifiant sur scandoc.com (pour les pompes à chaleur vérifier sur <https://france.renov.fr>)

LA CYBERMALVEILLANCE OU ESCROQUERIES SUR INTERNET (HAMEÇONNAGE OU PISHING)

Messages venus de : compte formation, banque, nouvelle carte vitale, compte Améli (CPAM), livraison d'un colis, propositions d'argent facile, ami "soi-disant" en difficulté, convocation judiciaire...

- Ne jamais communiquer ses coordonnées bancaires, ses informations personnelles
- Ne pas se laisser berner par des signes officiels (les sigles officiels ne comportent jamais d'adresse @gmail)
- Ne jamais cliquer sur le lien ni répondre, ni payer mais conserver les preuves (photo)
- Signaler la fraude sur Perceval, déposer plainte et changer le mot de passe de votre ordinateur et/ou de vos comptes (adresse mail, etc...)

Que risque-t-on ? argent escroqué, vol des coordonnées bancaires qui seront revendues, usurpation d'identité, main mise sur le contenu de l'ordinateur

Si notre écran affiche : « votre ordinateur a été verrouillé » NE PAS cliquer sur le numéro qui s'affiche

Si votre écran affiche : « vous avez perdu vos données » et qu'on vous demande de payer ; NE PAS payer.

Signaler tout message douteux sur : signal-spam.fr

Pour être conseillé en cas d'hameçonnage contacter info escroqueries au 0 805 805 817



JETER LES PROSPECTUS AVEC NUMÉROS DE DÉPANNAGE

Ceux en bleu, blanc, rouge comportant des numéros de téléphone pour dépannage d'urgence à domicile. Des sommes exorbitantes vous seront demandées si vous les appelez ! C'est une escroquerie...

DANS LA RUE

N'avoir aucune valeur dans son sac, ne jamais avoir avec soi le code de sa carte bancaire, tenir son sac côté mur, en cas de retrait n'accepter l'aide de personne et ne pas se laisser distraire, se méfier des sas des banques où à certains moments il n'y a personne, ne pas compter son argent dans la rue...

En cas de problème ne pas défendre ses biens au péril de sa vie.



CAMBRIOLAGES



- Toujours fermer à clé en partant, protéger ses fenêtres et ouvertures par une alarme, bloquer ses baies vitrées, ne jamais inscrire que l'on est seul(e) sur sa boîte à lettres (noter : famille X)
- A titre préventif faire des photos des biens et des factures, contacter la gendarmerie pour des passages suspects dans le village (repérer véhicules, plaques si possible individus).
- Pour les vacances s'inscrire à la gendarmerie à l'opération « Tranquillité vacances », faire relever son courrier, donner une clé à une personne de confiance.

➔ Que faire si vous êtes isolé(e) ?

Savoir que l'isolement est le premier facteur d'insécurité. Participer à la vie locale, faire appel à la mairie en cas de problème ou en cas de recherche d'un réparateur sérieux, obtenir la télé assistance (gratuit pour les 80 ans et plus, les gens bénéficiant de l'APA sinon 6€ pour les autres).

➔ ET QUOI QU'IL VOUS ARRIVE, TOUJOURS PARLER SANS HONTE CAR CES ESCROCS SONT DES PROFESSIONNELS TELLEMENT RÔDES QUE N'IMPORTE QUI PEUT TOMBER DANS LE PANNEAU !



Travail d'été de nos jeunes

Comme chaque année, des jeunes du village sont venus prêter main forte à nos employés municipaux pour l'entretien des espaces verts et divers travaux pendant les mois d'été.

Désherbage, arrosage, tonte, débroussaillage les ont occupés à raison d'une semaine chacun.

Ils ont vu que le quotidien n'était pas facile pour maintenir un village propre !

En tout cas leurs efforts ont été payants, l'efficacité du plus grand nombre évidente et leur aide précieuse.

Ce furent : Hugo MAZURE, Mathis CAPOCCI, Mathias COUDER, Clarisse SZYMZACK, Maysara ATA, Julien LOMBARD, Clarisse CHARBONNEL



Travaux de l'école

L'absence d'enfants fut le moment propice pour permettre à Yves et Michaël d'installer (œuvre de longue haleine et en pleine canicule) tout le long du mur de la cour de l'école un filet de protection pour empêcher les ballons d'atterrir dans les propriétés voisines.



La réserve civile

La réserve communale de sauvegarde et de sécurité civile de DANNEMOIS a été appelée à plusieurs reprises au printemps :

Le 8 avril et le 4 juin, en fin d'après-midi, la commune de Dannemois a subi de violents orages, occasionnant de forts ruissellements sur la commune.

La RCSC de DANNEMOIS a effectué des reconnaissances dans les rues les plus inondées afin d'apporter son aide, si nécessaire, aux sinistrés.

Bilan : certains administrés ont été impactés mais ont su faire preuve de réactivité et d'ingéniosité pour limiter les infiltrations.

Puis le 11 juin, dans la soirée, la réserve est intervenue en collaboration avec la gendarmerie pour la recherche d'une personne vulnérable.

Des reconnaissances dans les rues de la commune et dans les environs ont été effectuées et la personne a été retrouvée rapidement par un automobiliste.



Notre réserve communale de sécurité civile est venue par deux fois en soutien à une commune, suite aux incendies du Sud Ouest.

Cet été, malheureusement, de très nombreux incendies ont frappé la France et notamment la région landaise. Début août, et plus de trois semaines après le début des incendies de Landiras et La Teste, la lutte se poursuivait pour éviter toute reprise.



C'est dans ce cadre, suite à ces feux, que la réserve communale de sécurité civile de Dannemois a été engagée au profit de la commune d'Origne (Gironde).

Cette commune de 200 habitants a été impactée à plus de 70%. Ce renfort humain a permis au Maire, qui a malheureusement peu de moyens, de faire face à cette situation terrible.

Plusieurs missions ont été engagées pour venir en soutien à cette commune. Il s'agissait :

- d'aider la municipalité à organiser la garde au feu sur le territoire de la commune d'une superficie de 3000ha,
- d'effectuer des rondes de surveillance jour et nuit,
- d'intervenir aussitôt sur les nombreuses reprises de feux,
- d'informer et renseigner les sapeurs-pompiers sur les interventions nécessitant leur action,
- d'entretenir le matériel

Notre soutien à cette commune de 200 habitants a été la bienvenue car les élus locaux sont épuisés, sur le terrain depuis le 13 juillet...

Merci à tous nos réservistes pour leur engagement sur les deux missions effectuées depuis le 26 juillet.



Petit rappel :

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à en réduire les risques.

Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes :

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO).

- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant ;
- Aérer au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En collectivité, il convient d'être particulièrement attentif : les intoxications liées à l'utilisation de chauffages à gaz sont fréquentes.

La réserve communale continue à enrichir votre boîte à outils avec des gestes simple pour faire face à l'imprévu :

Réagir rapidement : aérer et appeler les secours

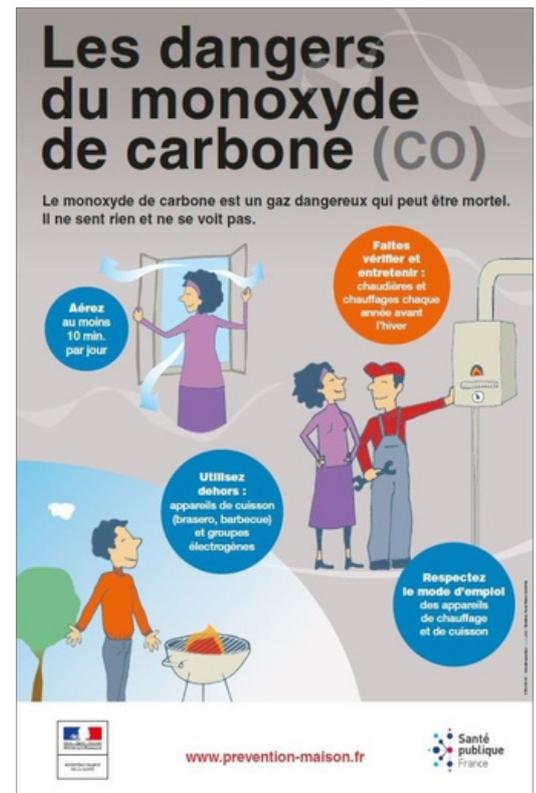
Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer.

Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite. En cas de suspicion d'intoxication :

- Aérez immédiatement ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion ;
- Évacuez les locaux ;
- Et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Chaque année, environ 1 300 épisodes d'intoxications au CO survenus par accident et impliquant près de 3 000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires.



6 ÉTAPES À RESPECTER

Lorsqu'une personne est en train de s'étouffer, suivez ces étapes pour enlever le corps étranger bloqué.



En cas d'étouffement

Souvent lors d'un repas, il faut agir vite :

Si la victime ne peut pas répondre mais est consciente, en émettant des sifflements ou en essayant de tousser sans émettre de bruit, donnez un maximum de 5 claques dans le dos de la victime. Après chacune d'entre elle, vérifiez son état.

Si les claques dans le dos n'ont pas d'effet, vous pouvez réaliser un maximum de 5 compressions abdominales. Si l'étouffement continue, alternez 5 claques dans le dos et 5 compressions abdominales.

Si la victime perd connaissance, posez-la doucement au sol et contactez en urgence les secours, avant de débuter une réanimation cardio-pulmonaire. Débutez par 30 compressions thoraciques et poursuivez jusqu'à l'arrivée des secours ou reprise d'une respiration normale de la victime.

Bienvenue à l'Abeille du clocher !

C'est nouveau et prometteur.

Voilà ! L'auberge renaît ! Et c'est un enfant de Dannemois, amoureux de son village et ayant fait ses preuves dans la restauration depuis de longues années, qui lui donne vie. Teddy Goyet et son épouse Bich ouvrent en septembre après de longs mois de recherches, de complexité administrative et de travaux ce bel endroit, simple, intime et chaleureux à leur image. Couleurs naturelles, matériaux de qualité, sobriété et élégance caractérisent le lieu.

- Ils proposent un restaurant de tradition française dont la carte changeant toutes les trois semaines propose des produits locaux, de saison et le plus souvent bio.
- S'ajoute une partie pizzeria mais à la carte réduite et aux réalisations élaborées.
- Dans un futur proche, une épicerie proposera des produits locaux ainsi que des plats « traiteur » à emporter.* Notons un système de consigne pour pizzas et produits traiteur afin de supprimer l'impact écologique des contenants carton.
- Dans un souci de convivialité, la salle d'une capacité de 40 couverts pourra être privatisée et permettre à des ateliers de se tenir dans la semaine. Enfin des concerts pourront avoir lieu (le premier est prévu le 22 octobre).



Le restaurant est ouvert dans un premier temps du vendredi midi au dimanche midi sur réservation uniquement au 06 31 87 44 41 (jamais au-delà de 23h).

Des groupes peuvent également être reçus en semaine.

L'épicerie quant à elle, ouvrira aussi le mercredi.

Souhaitons à ce jeune couple une belle réussite en faisant vivre ce lieu dont notre village avait grand besoin !



Exposition « Rencontre sauvage » à Dannemois

Caroline Labbé a régalé les visiteurs qui se sont pressés à son exposition organisée à la Maison de la Culture de Dannemois les 14 et 15 mai. Une quarantaine de tableaux offraient une plongée dans ce monde animalier cher à l'habitante du Parc Naturel du Gâtinais qu'est Caroline depuis sa plus tendre enfance.

Ses aquarelles offrent une représentation minutieuse, aux traits ciselés des animaux à plumes ou à poils, tous aux postures bien individualisées, souvent au regard plein de ce supplément d'âme qui nous livre un profond message mystérieux et silencieux. L'artiste attache un soin particulier à mettre en valeur trait après trait la faune de notre beau territoire pour sensibiliser à sa découverte et à sa préservation.

En capturant l'instant d'un regard ou d'une posture, ses dessins arrêtent le temps : œil perçant du héron, œil brillant du renard guettant sa proie, déploiement majestueux de la grande huppe, doux conciliabule des rouges-gorges... A nous d'être imaginatifs, de laver notre œil de tout ce qui l'alourdit et partir, l'espace d'un instant à leur rencontre, apprendre à deviner les mystères de ces petites vies que nous ne sommes pas assez simples pour atteindre.

Une artiste de grand talent qui mérite d'être connue.



Les Dannemoisiens exposent

Pour cette première manifestation artistique après le long isolement forcé par le COVID, le soleil et la douceur du printemps étaient au rendez-vous les 26 et 27 mars derniers. Les Dannemoisiens et proches voisins exposaient leurs œuvres à la Maison de la Culture, manifestation organisée par la Commission Culture.

Sept dames dévoilaient leurs talents dans un savoir-faire qui était aussi un « savoir-dire ». On percevait aisément que tout un monde intérieur parfois obscur, parfois doux ou parfois lumineux fait de pensées, de rêves, nés d'une imagination débridée se glissaient sous la plume, le pinceau ou les doigts.

De nombreuses personnes nous firent l'honneur de venir découvrir ces mondes tout aussi éclectiques les uns que les autres et ce fut souvent l'occasion de prendre contact, de se renseigner sur la technique propre à chacune.

Dominique Picard, offrit quelques aspects de la délicatesse du pastel ou de la précision du fusain. Elle dessine et peint depuis toujours et continue de se perfectionner en fréquentant des écoles renommées.





Sylvie Lopes, excelle dans l'illustration.

Chaque dessin, toujours à l'encre de Chine, reprend souvent les thèmes des animaux, de l'histoire, du conte et tout devient symbole car derrière chaque dessin se dissimule tout un monde à la fois onirique, personnel et donc secret. Plongée dans un monde où l'imagination n'a aucune limite. Une révélation saisissante !



Claudine Limery, célèbre pour la minutie de ses vitrines

qu'elle crée en récupérant absolument tout qu'elle métamorphose avec une imagination foudroyante. Désormais c'est vers la peinture qu'elle exerce ses talents, inspirée en grande partie par notre environnement où le vert livre toute sa dimension. Magnifique !

Valérie Poher, offre au visiteur patchworks, décorations textiles, sacs originaux faits de jeans, petits objets utiles ou inutiles mais toujours charmants, pleins de vie et illuminés du sourire de leur créatrice. Désormais, jeans défraîchis venez chez Valérie !



Laurence Rakoton,

nous séduit par la finesse du trait de sa peinture sur porcelaine, art délicat né de patience et de soin. Photophores, vide-poches, plats, lampes à l'or fin...que d'objets pour nous séduire ! Notons que Laurence dispense des cours de cette technique à Chailly en Bière.



Anne-Marie Robieu, ou « L'oiseau sur le fil »,

manie l'aiguille avec une finesse et une délicatesse que l'on ne peut qu'admirer. Elle présente des accessoires textiles, des choses utiles et durables, faits main et à travers eux une vision douce et poétique venue de sa pensée et de son rêve, dans des tons pastels et poudrés. Splendide !





Marielle Spalony,

dont on ne peut qu'être saisi « par la passion, la grande générosité et la lumière intérieure qui se dégagent de sa personne » pourtant si humble (voir Fil de l'École, octobre 2015). C'est une synthèse de son œuvre qui fut exposée :

peinture de décors urbains abîmés par l'homme, sculptures élégantes et gracieuses en fil d'aluminium, lampes-fleurs métal-papier, lampes fleurs papier sur racine de glycine. La femme, l'espoir, l'ailleurs tout est vie dans cette œuvre, tout est lumière même si l'inquiétude est souvent sous-jacente et perceptible. Elle de dire : « *Mes créations sont tournées vers l'humain, avec toute sa fragilité et sa démesure en même temps, ainsi que dans son rapport aux autres et à son univers. Le fil de métal est mon trait, la lumière est ma couleur et mon essence* ».



Moment d'émotion lors du vernissage lorsque notre député Bernard Bouley remet à notre artiste la médaille de l'Assemblée Nationale pour l'ensemble de son œuvre.

Un peu de lecture...



A travers l'histoire de deux femmes aux destins contraires, « Les enfants sont rois » explore les dérives d'une époque où l'on ne vit que pour être vu. Des années Loft aux années 2030, marquées par le sacre des réseaux sociaux, Delphine De Vigan offre une plongée glaçante dans un monde où tout s'expose et se vend, jusqu'au bonheur familial.



Marianne Chaillan commence par fracasser la représentation commune du bonheur pour mieux nous faire découvrir les chemins étroits et exigeants qui conduisent à une vie heureuse et authentique.

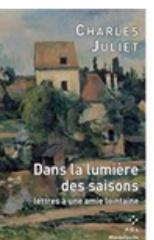


À la manière du fameux professeur du « Cercle des poètes disparus », elle nous invite à entrer dans sa salle de classe, à nous appuyer sur la philosophie, non pour rêver de bonheur mais bien le pratiquer ici et maintenant.

Dans ce grand roman, Serge Joncour orchestre presque trente ans d'histoire nationale où se répondent jusqu'au vertige les progrès, les luttes, la vie politique et les catastrophes successives qui ont jalonné la fin du XXe siècle, percutant de plein fouet une famille française. En offrant à notre monde contemporain la radiographie complexe de son enfance, il nous instruit magnifiquement sur notre humanité en péril. À moins que la nature ne vienne reprendre certains de ses droits...



Valérie Perrin a ce don de saisir la profondeur insoupçonnée des choses de la vie. Au fil d'une intrigue poignante et implacable, elle nous plonge au cœur de l'adolescence, du temps qui passe et nous sépare.



Des instants d'abandon, de lentes dérives au fil des saisons. Une parole nue. Celle qui secrète le murmure de l'intime. Quelle passion pour la vie chez Charles Juliet !



Un tourbillon de fêtes dans cette famille de la haute société viennoise où l'on percevra bientôt les fêlures du rêve austro-hongrois: le suicide du prince héritier, l'assassinat de l'archiduc suivi de la guerre de 14-18, l'essor du mouvement ouvrier, la montée du nazisme... Le destin mouvementé de la famille Alt suivra les soubresauts de l'Histoire.

" Les meilleurs romans historiques sont ceux dans lesquels l'impardonnable brutalité de l'Histoire se reflète dans les destins individuels " Literarische Welt

" Un roman généreux, spirituel et émouvant" The Washington Post



Le fleurissement

Tout est maintenant bien épanoui et les pluies abondantes du début juin qui ont suivi l'installation des tapis fleuris a permis une bonne reprise.

Vous avez pu admirer combien le centre bourg s'était étoffé depuis l'an dernier et combien le « jardin zen » du bord de la rivière s'était densifié ! Un vrai bonheur !

Les tapis fleuris ont été placés au coin de la rue de la Croix de Loutre et de la rue du Moulin, tout comme devant l'église et nos jardinières donnent toujours un aspect chaleureux et poétique au pont et à la place de l'église et un peu de gaieté à la rue Bardeau.

Un mot sur ces tapis.

Chaque support de culture mesure 1m /0,62m, l'enveloppe est cousue, cloisonnée et refermée. Ainsi chaque plante garde son substrat et son amendement même en position inclinée.

Le tapis est rempli d'un terreau horticole enrichi pour un meilleur développement avec un engrais à libération lente.

Un hydro rétenteur peut y être intégré. Ainsi, le tapis empêche les mauvaises herbes de se développer et un paillis le recouvre. Toutes les matières qui le composent sont bio dégradables. Le choix des variétés s'effectue en décembre par nos soins avec un technicien et la mise en culture est immédiate. Même système pour les recharges de jardinières : un substrat léger est spécialement étudié pour un développement constant.



Installation le 15 mai



Chargés la veille en fin de journée, les tapis arrivent le matin suivant empilés soigneusement et calés par les boudins de paillis sur des palettes. Dès l'installation il faut les réhydrater et la magie opère. Et la bonne pluie du ciel parachève le tout.

Merci néanmoins aux petites mains qui ont permis aux jardinières de passer sans aléa le cap des longs week-ends de mai !



Et bien vite la nature a repris son cours...



Différents endroits du village sont fleuris grâce à diverses plantes récupérées dans nos tapis fleuris mais aussi grâce aux dons des villageois. Or, l'automne est le moment propice à envisager les prochaines plantations.

C'est pourquoi nous faisons appel aux âmes généreuses qui pourraient nous offrir vivaces et bulbes.

A l'avance, merci !



On peut tous s'y mettre !

Les services techniques sont en charge de l'entretien et de l'arrosage mais tout au long de l'année, et plus particulièrement lorsque les températures montent, n'hésitez pas à arroser les différents espaces verts communaux à côté de chez vous, si vous le pouvez tant que nous ne sommes pas en période de restriction

Un petit coup d'arrosoir pour les habitants à côté de la rivière, l'eau de rinçage d'une salade, etc
Arrachage des mauvaises herbes dans les bacs à fleurs ou les parterres... Merci de votre aide !



Une nouvelle session d'Essonne Verte Essonne Propre

Encore une belle édition de l'opération Essonne Verte Essonne Propre sous la houlette du Département de l'Essonne pour notre commune !



Alors BRAVO et MERCI à toutes et à tous pour votre présence ce matin !

On vous donne rdv l'année prochaine ?! Avec encore moins de déchets à ramasser...!



Plusieurs constats :

- toujours de bien trop nombreux dépôts sauvages, avec des "gros" éléments abandonnés par des individus irrespectueux, notamment dans nos forêts
- une baisse significative des déchets dans nos rues et nos chemins
- une équipe de Dannemoisiens toujours au top, motivée, présente et investie pour le bien commun du village !



Triste constat : petit déchet - gros problème !

Un Dannemoisien soucieux de notre environnement parcourt souvent les rues de notre village muni d'un récipient dans lequel il ramasse les mégots de cigarettes laissés çà et là dans nos rues par des irresponsables sans scrupules.

Et voilà le triste constat : en parcourant la rue du Moulin et la Grande rue dans les deux sens, soit sur un parcours de 2km⁴, il ramasse de 150 à 200 mégots !

Et s'il poursuit sa route par la rue des Prés, sa cueillette augmente de 100 mégots...



**Ce qui signifie :
1 mégot tous les 6
mètres !**

Rappel

Bourré de substances chimiques (près de 4 000) dont une cinquantaine sont réellement toxiques, chaque mégot jeté dans le caniveau pollue 500 litres d'eau et nécessite une quinzaine d'années pour se dégrader.

Le filtre d'un mégot de cigarette, fait de fibres de matières plastiques met environ 12 ans à se décomposer dans la nature...

Halte aux déchets verts dans la rivière



Pas de déchets verts près de la rivière



Les déchets verts menacent la rivière ?

Les déchets verts polluent la rivière en provoquant :

- des odeurs nauséabondes ;
- une pollution organique qui entraîne l'appauvrissement en oxygène de la rivière, pouvant conduire à une forte mortalité des poissons ;
- la prolifération d'espèces invasives (Ragondin, Renouée du Japon, etc...) qui menacent la biodiversité locale ;
- des bouchons qui peuvent aggraver voire provoquer des inondations en cas de fortes pluies.

Les déchets verts menacent aussi la stabilité des berges en empêchant la pousse des végétaux.

Et les autres déchets ?

Dès le printemps, les gardes rivières sont confrontés à la même situation : de nombreux dépôts sauvages composés de pneus, ferrailles, plastiques, déchets verts, pelouses, branches et autres matériaux sont constatés le long des cours d'eau et fossés.

Ces incivilités ne sont pas sans conséquences pour l'environnement et la sécurité des biens et des personnes.

Tous les déchets doivent être déposés en centre de tri et de valorisation afin de réduire leurs impacts sur la santé et l'environnement.

Que faire des déchets verts ?

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, dans la benne qui leur est réservée.

Ils peuvent également être transformés en composte dans le jardin, en installant un composteur le plus loin possible de la rivière.



Accumulation de déchets verts flottants dans la rivière
Ecole à Pringy



Courriel : contact@le-semea.fr

Article sur la gestion des déchets :

<https://le-semea.fr/actualites/pollution-aux-dechets-un-reel-danger-pour-la-riviere-et-les-riverains/>

A.T.A. Association Terre d'Avenir

Un festival qui éveille les consciences

Le 18 juin, malgré la canicule, l'éco-festival de l'association Terre d'Avenir a trouvé son public.

Quand on veut préserver l'environnement, favoriser le partage et trouver des alternatives écologiques près de soi, c'est possible.

Le samedi 18 juin, l'association Terre d'Avenir (ATA), basée à Dannemois, a présenté la première édition de son éco-festival au stade Clovis Lelong de Milly-la-Forêt.

Des solutions à mettre en lumière

Une soixantaine de stands ont exposé des solutions pour consommer local en Essonne, en Seine et Marne et dans le Loiret, tout en produisant zéro déchet et avec la volonté d'être plus respectueux de la planète.

« On veut montrer que localement, il y a plein de solutions et des personnes dynamiques à mettre en lumière qui travaillent dans l'artisanat, le bâtiment, les loisirs, etc. » souligne le président d'ATA.

Étaient présents des producteurs de fruits, légumes, légumineuses, pâtes, miel, pains, des entrepreneurs engagés pour la transition écologique dans l'habitat, des associations de promotion des mobilités douces et de préservation de l'environnement, etc.

ATA, installée au centre du festival, a tenu divers ateliers : fabrication de produits d'entretien maison, vélo, smoothies, grainothèque, atelier d'art avec des matériaux naturels, marché gratuit de livres de jeunesse etc.

L'association organisatrice a proposé des tickets de tombola pour permettre aux visiteurs de remporter plus de 500 lots préparés grâce à la mobilisation d'une partie des exposants partenaires. L'argent récolté servira pour les prochaines actions d'ATA à destination du public.



Alors parlons en des actions prochaines...

Nous communiquerons sur le site et par Facebook le calendrier de nos actions futures.

On retrouvera les Rando Déchets, les Dépan'vélo, des ateliers pour apprendre à réduire encore nos déchets, un marché fait main, des ateliers pour créer soi-même et bien-sûr tous les samedis le jardin participatif...

**Rejoignez-nous !
N'hésitez pas...**
Mail : atagatinais@gmail.com
Site : ata-gatinais.org
FB : ATA Association Terre d'Avenir

La Dannemoisienne

La Dannemoisienne propose samedi 12 novembre « BURLINGUE »

à la salle Jean-Pierre Cayot.

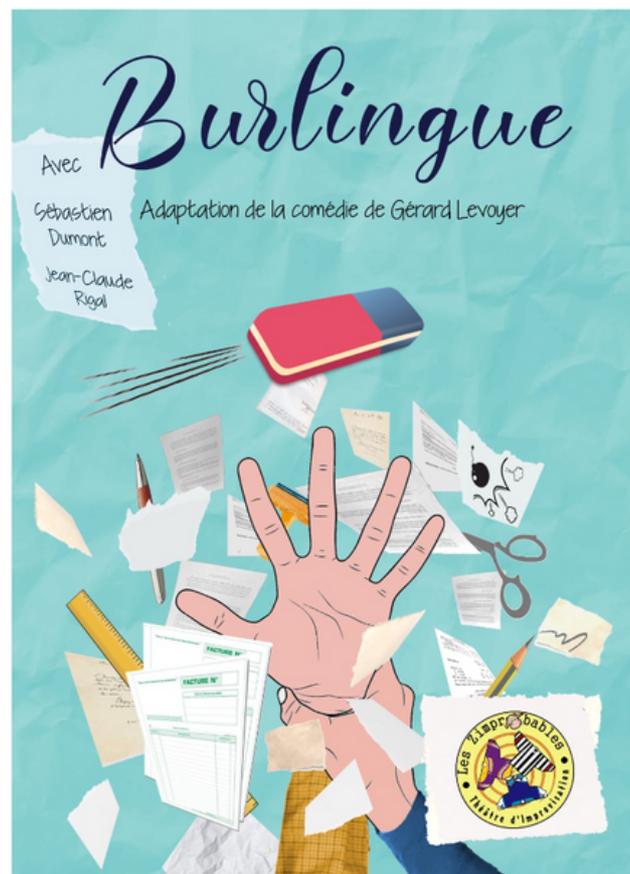
Une comédie qui dégomme, mise en scène de Laurianne Oroy Durée 1H15 environ (sans entracte)

Deux employés modèles, Étienne et Jacques, collègues depuis des années, astreints à des tâches simples et répétitives, entrent en conflit pour une gomme que l'un possède et dont l'autre a besoin.

Ce conflit, absurde comme la plupart des conflits, symbole de toutes les luttes de pouvoir, dégénère au point de devenir un affrontement terrible, féroce, sans concession, inexorable. Mourir pour des idées peut être un geste héroïque mais quand celui-ci est dicté par la plus grande bêtise, cela devient dérisoire et grotesque, absurde et hilarant.

La pièce est une comédie drôle, décalée et déjantée où l'absurde de la situation, la dispute pour une gomme, est le symbole dérisoire des luttes de pouvoir au travail : féroce et burlesque...

La Dannemoisienne



Retour sur la chasse aux œufs

C'est sous un magnifique soleil que petits et ados sont partis à la chasse aux œufs.

Comme le veut désormais la tradition, nos grands ados ont parcouru le village et on récolté de "vrais" œufs pour en vue de la préparation de l'omelette géante.

Et le tout, couronné d'un apéritif organisé et offert par la Dannemoisienne et ses bénévoles.



Œufs, poules, cloches...pourquoi ?

Au Moyen-âge, l'Église a interdit de manger des œufs pendant le Carême : ils étaient conservés jusqu'à la fin du jeûne, puis décorés. C'est au XVIIIe siècle que l'on a eu l'idée de vider les œufs pour les remplir de chocolat afin de marquer la fin du jeûne et du Carême. Les premiers œufs tout en chocolat sont apparus au XIXe siècle.

L'œuf signe de promesse de vie est depuis la nuit des temps associé au retour du soleil et du printemps après les longs mois d'hiver. Mais il est surtout le symbole de la fête de Pâques. Plus largement, poules et poussins ont également revêtu la même symbolique.

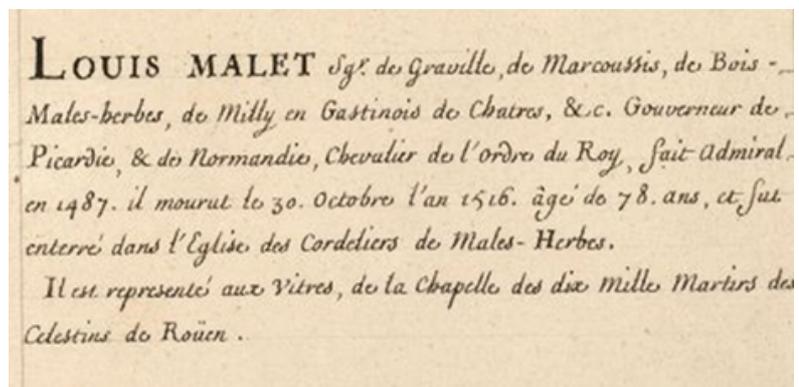


Quant aux cloches, il est interdit de les faire sonner dans les églises catholiques entre le Jeudi Saint et le dimanche de Pâques, en signe de respect pour la mort du Christ le Vendredi Saint. On a alors raconté aux enfants que les cloches allaient se faire bénir par le Pape à Rome. En rentrant, elles viennent carillonner et déposent au passage dans les jardins les fameux œufs en chocolat tant attendus par les enfants. En Allemagne et dans l'est de la France, c'est un lapin, aux États-Unis, un lièvre...

Donc, œufs, poules, lapins, cloches sont toujours découverts avec bonheur par les petits et les grands !

Dannemois se raconte, association d'histoire locale

- Après une activité réduite mais enrichissante, nous avons édité deux livres « Dannemois et son histoire », « La rivière l'École, ses moulins et leur histoire ».
- Aux journées du Patrimoine, le samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 15 heures à 17 heures 30, nous avons le plaisir de vous inviter à l'exposition photographique « Les anciens commerces du village » avec la visite de l'église Saint Mammès.
- Présentation de notre 3e livre « Jean de Montagu et la famille Malet de Graville » Au prix de 30 euros - couleur 239 pages - 21x29 : La halle de Milly se faisant une beauté, c'était l'occasion de raconter son histoire. Louis Malet de Graville seigneur de Milly-la-Forêt est à l'origine de sa construction avec l'accord de Louis XI par lettre patente en 1479. Les paysans de Dannemois et alentours y apportaient leur grain, vendaient ou achetaient, des légumes, volailles et autres.



Qui était ce célèbre personnage qui hérite de ses parents, grands-parents et de son arrière-grand-père Jean de Montagu immensément riche, seigneur de Marcoussis (Essonne), seigneur de Malesherbes (Loiret) ?

Une période tumultueuse pendant la guerre de Cent Ans vécue par des personnages historiques qui connaissent un rôle important auprès des rois, période de Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

LOUIS MALET DE GRAVILLE, fort de son influence au sommet de l'État, va entreprendre la reconstruction de l'économie du Hurepoix, de l'ouest du Gâtinais et du nord de la Beauce où ses possessions sont nombreuses.



Un peu d'histoire de notre village... la pisciculture

Au n°49 de la Grande rue, au lieudit « le Pré du Châtelet », existait un établissement de pisciculture destiné à l'élevage de truites.

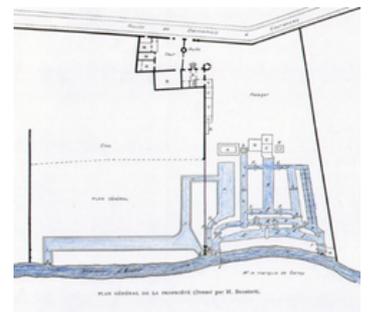
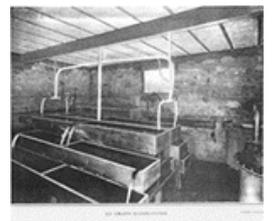
En effet, en 1907, un certain M. BIANQUIS aménagea sa propriété sur la rive de la rivière, et exploita la qualité de l'eau de l'École et l'importance de son courant pour créer un établissement piscicole.

En février 1911, une société anonyme fut créée pour la gestion de l'exploitation florissante, qui s'agrandit sur des terrains voisins loués.

En 1924, l'entreprise, acquise par M. Georges BONNEAU, produira jusqu'en 1928 uniquement la truite « arc-en-ciel ».

Une description en 1912 nous permet d'apprécier le domaine :

- Deux maisons d'habitation : une maison bourgeoise et le logement du contremaître,
- Des locaux techniques dont :
 - Deux laboratoires (ou bacs d'incubation) d'une capacité de 250 000 œufs pour le plus grand et de 50 000 œufs pour le petit. Les murs épais en pierres meulières enterrés conservaient une température constante et le plafond armé de poutres de fer supportait un réservoir de 23 m³. Les bacs d'incubation étaient régulièrement et abondamment approvisionnés d'un mélange d'eau filtrée provenant d'une part du réservoir alimenté par un puits et d'autre part de l'eau de la rivière acheminée par une tuyauterie souterraine.
 - Une salle des machines comprenant une motopompe Vermorel à marche rapide, un moteur de Dion Bouton à marche lente et un hachoir à viande.
 - Une cuisine destinée à la conservation et la préparation des aliments, en partie creusée dans le sol et recouverte de gazon garantissant une température pratiquement constante toute l'année.
 - Un ancien lavoir abritant un bain-marie pour la cuisson des aliments.
- Un moulin à vent, appelé « l'aiglon » (pylône de 15 m de haut muni d'une roue de 3 m de diamètre) au-dessus d'un puits qui participait à l'alimentation des réservoirs en eau de source, aidé par la motopompe et le moteur.
- De nombreux bassins et canaux aux berges maçonnées, séparés par un réseau d'allées, protégés par le feuillage épais de divers arbres (principalement des pommiers), où les truites évoluaient en fonction de leur âge. Un courant y était maintenu, alimenté par 4 prises d'eau et une sortie sur l'École.



Des employés sous les ordres d'un contremaître, outre l'entretien de la propriété et des bassins, surveillaient l'incubation des œufs embryonnés, confectionnaient et distribuaient la nourriture : les ingrédients d'une grande fraîcheur étaient pesés, dosés, hachés et cuits en autoclave et le mélange adapté à l'âge des truites. Ils géraient les transferts d'un bassin à l'autre au fur et à mesure de la croissance des truites. Ils assuraient enfin la livraison des truites vivantes ou conditionnées, auquel cas, elles étaient tuées et emballées sur place.

La production d'environ 100 000 truites par an, était vendue à Paris, Fontainebleau, Melun, Corbeil, Étampes, Malesherbes... Le transport était assuré par le C.G.B. (Chemin de Fer de Grande Banlieue) ou par la route.



De l'œuf à la truite



Des œufs de première qualité étaient achetés embryonnés (la possession de reproducteurs expérimentée et jugée non rentable). Au fur et à mesure de leur arrivée (février à avril) ils étaient incubés dans les laboratoires. Les alevins y restaient un mois après l'éclosion (résorption de la vésicule).

Les fretins séjournèrent ensuite 2 à 3 semaines dans les canaux, dans des bacs métalliques pour apprendre à se nourrir, avant d'être déversés dans le bassin d'alevinage. Leur alimentation était alors de 6 repas par jour : pulpe de rate de bœuf tamisée, puis de rate entière hachée à laquelle on ajoutait peu à peu du foie de bœuf et de la chair musculaire de cheval.

A l'automne, les poissons passaient dans les plus grands canaux, vidés des truites de l'année précédente. Ils recevaient 3 repas par jour composés de viande de cheval et d'équarrissage passée à l'autoclave, de poissons de mer, de mollusques, de sang frais cuit au bain-marie, parfois de pomme de terre « en robe de chambre ».

Les truites de deuxième année étaient accueillies dans les grands bassins. A elles seules, elles consommaient plus de 100 kg de nourriture par jour. Lorsqu'elles atteignaient un poids de 100 à 110 g, soit un âge de 18 mois environ, elles étaient prêtes à la vente.

A partir de 1928, M. Georges BONNEAU se consacra essentiellement à l'exploitation des carrières de grès, activité développée en parallèle de l'entreprise de pisciculture dès 1925.

Le domaine a depuis été remanié, scindé en plusieurs propriétés. L'imposante maison à la tourelle appartient aux descendants de M. BONNEAU.

LES MEILLEURES TRUITES SORTENT DE L'ÉCOLE
 Etablissement de pisciculture de **Dannemois**
 par Milly-sur-Ecole (S.-&.O.)
 Spécialité de petites truites pour « Truites meunières »
 Demander prix-courant pour colis-postaux.
 Conditions spéciales pour abonnements.
 Vente d'œufs embryonnés, alevins, truitelles pour le repeuplement.

C.L. pour Dannemois se raconte

Votre chien n'est pas méchant, mais il défend son territoire

Communiqué de presse de la poste

En 2021, plus de 100 attaques de chiens sur les facteurs ont été à déplorer sur le territoire. Petit ou grand, il défend son territoire. Le facteur, même connu de votre animal est un intrus toléré ou non.

Ainsi, le chien peut considérer qu'une main tendue au-dessus du portail ou une intrusion dans son jardin est une raison d'attaquer. Afin de protéger votre facteur et d'éviter tout accident, voici quelques réflexes simples à adopter.

- Votre boîte à lettres doit être accessible de l'extérieur.
- Si le facteur doit pénétrer dans votre jardin ou se tenir au seuil de votre porte, pour une livraison quelconque, le chien doit être enfermé dans un lieu sûr le temps que votre facteur ait quitté les lieux. Ainsi, ce dernier pourra faire son travail sereinement et votre chien comprendra qu'il ne s'agit pas d'une menace.

Les facteurs sont formés pour adapter leur comportement face à un chien agressif mais ils préféreraient ne pas avoir à l'expérimenter.



Bienvenue au Père Pascal OUEDRAOGO

Notre nouveau prêtre, résidant au presbytère de Milly-la-Forêt, est arrivé en avril dernier. Il a la lourde tâche d'être responsable du vaste secteur Saint Vincent de Paul en Gâtinais français qui couvre les 16 paroisses de la vallée de l'Essonne et les 7 de la vallée de l'Ecole.

Né en 1966 au Burkina Faso, il a vécu en Côte d'Ivoire. Il étudie en Italie et est nommé prêtre en 1995 à Abidjan. Arrivé dans le diocèse d'Evry en 2014, il passe 6 années à Longjumeau- Wissous puis à Angerville.

Le Père Pascal OUEDRAOGO, prêtre et responsable du secteur pastoral a de multiples cordes à son arc : Docteur en théologie (spécialité liturgie) il est aussi délégué de la pastorale liturgique et sacramentelle (vaste domaine), membre de la commission diocésaine d'Art Sacré et chargé de la mise en œuvre de la pastorale des obsèques dans le diocèse.

Cet homme de rigueur et de droiture, au service des autres est aussi des plus chaleureux, toujours souriant et plein d'enthousiasme pour sa nouvelle mission où il espère rassembler les gens de bonne volonté.



Opération broyage !

La commune permettra, comme chaque année, à ceux qui le souhaitent de profiter du broyeur du PNR

dans la seconde quinzaine de janvier

Les différents branchages de vos jardins vous donneront un excellent paillis que vous pourrez utiliser à votre guise. Ce sont nos employés communaux qui se rendront à votre domicile le moment venu.



Pour cela inscrivez-vous en mairie et nous vous aviserons du rendez-vous.



Dispositif en faveur des aidants

Notre sénatrice Jocelyne Guidez a vu promulguer en 2019 sa proposition de loi visant à favoriser la reconnaissance du proche aidant. En voici quelques grandes lignes mais, pour plus de précisions nous vous invitons à consulter notre site. Par ailleurs, des professionnels sont à votre écoute au 0 805 38 14 14

Le don de jours de congé ou RTT

Un salarié peut, sous conditions, renoncer à tout ou partie de ses jours de repos non pris au profit d'un collègue dont un enfant est gravement malade ou d'un collègue proche aidant.

Le salarié qui bénéficie de ce don est toujours rémunéré pendant son absence.

Le congé de solidarité familiale

Permet au salarié de s'absenter de son travail pour assister un proche en fin de vie. Il est d'une durée maximum de 3 mois et renouvelable une fois.

Il n'est pas rémunéré par l'employeur mais donne droit au versement d'une allocation journalière d'accompagnement d'un proche en fin de vie.

Sauf accord d'entreprise, ce congé ne permet cependant pas d'acquérir des droits à la retraite complémentaire.

Le congé de présence parentale (CPP)

Permet au salarié de s'occuper d'un enfant à charge dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants. L'enfant doit avoir moins de 20 ans.

Le congé est attribué pour une période maximale de 310 jours ouvrés dans la limite maximale de 3 ans. Le salarié ne perçoit pas de rémunération mais il peut bénéficier de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP).

Le congé de proche aidant

Il est accessible sous conditions. Il permet de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée (au moins égale à 80%) ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particularité grave. Sa durée maximale est de 3 mois et il peut être renouvelé. Toutefois il ne peut dépasser 1 an sur l'ensemble de la carrière du salarié. Non rémunéré par l'employeur, ce congé bénéficie d'une allocation journalière du proche aidant versée par la CAF ou la MSA.

Les communautés 360 et plateformes de répit

S'adressent autant aux personnes en situation de handicap qu'à leurs proches aidants et accompagnants afin de leur apporter plus de proximité pour trouver des solutions près de chez eux, plus de rapidité pour apporter des réponses dans l'urgence. Pour les demandes urgentes de répit contacter le 0800 360 360

Le café des aidants de Milly-la-Forêt

se réunit chaque mois à l'Espace Culturel Paul Bédou pour échanger sur les sujets qui tournent autour de l'accompagnement d'un malade, d'un proche dépendant ou en situation de handicap.

Quelques thèmes sont prévus :

le 13/09 : L'importance du sommeil

le 11/10 : les étapes de l'accompagnement

le 15/11 : les solutions d'accueil ou d'hébergement

le 13/12 : la protection juridique. La personne de confiance.



Renseignements auprès du CLIC Orge-Essonne
01 64 90 61 84

Se sont unis...



Ludivine BUSTON et Serge CASTRO BRITO

4 juin 2022

*Nous leur souhaitons une longue
et belle vie, pleine de bonheur.
Toutes nos chaleureuses
félicitations.*

Les PACS

Audrey GALLINEAU et Nicolas DERCHE

5 mars 2022



Sont arrivés parmi nous

Anastasia MENGUS PAROT le 22 janvier 2022
Gabin BISASSON le 3 mars 2022
Elise ROUBINET le 1er juillet 2022
Emilien GOUBE le 5 août 2022

*Nous leur souhaitons la bienvenue
ainsi qu'une vie douce et belle.
Félicitations aux heureux parents !*

Nous ont quittés

*Que leur famille trouve ici
notre plus sincère sympathie et
la certitude que nous ne les
oublierons pas.*

Claude CHOUISSA le 10 mars 2022
Daniel JOUET mai 2022
Chantal WOIRY le 5 juin 2022
Bernard HANQUET le 18 juin 2022
Pierre BERNEY le 21 juin 2022
André CHERIF le 22 juillet 2022





Les nuisances sonores

Petit rappel concernant les nuisances sonores (conformément à l'arrêté municipal du 9 mai 2008).

Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'engins motorisés ou assimilés peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- le samedi uniquement de 9h à 12h et de 15h à 20h
- les dimanches et jours fériés uniquement de 9h à 12h



Le stationnement

Il n'est autorisé qu'aux places matérialisées qui ont été étudiées à cet effet.

Bien des endroits du village où des véhicules se garent à des emplacements non autorisés constituent de réels dangers et une gêne pour tous.

Pensez, dans la mesure du possible à rentrer vos véhicules.



L'entretien des trottoirs : rappel

Chaque riverain est tenu de maintenir son trottoir en état de propreté :

balayage, ramassage des feuilles, élagage des arbres, taille des haies, désherbage, dégagement de neige ou de verglas.

Sachons qu'en cas d'accident, la responsabilité des riverains pourrait être engagée.



Précisions sur le ramassage des déchets verts

Il s'effectue de mars à décembre à raison de 18 passages par an. Pour que ce ramassage se fasse dans les meilleures conditions et que le coût reste raisonnable pour la commune, nous vous remercions de bien vouloir respecter un certains nombres de règles pratiques.

Petit rappel : sont autorisés par collecte :

→ Les tontes, feuilles, branches, plantes... 10 sacs (sacs de 20 kg maximum et de taille raisonnable, pas de big-bag de chantier par exemple).

→ 4 fagots ficelés (avec un lien, petite ficelle de chanvre) de moins de 1 mètre de long avec branches d'un diamètre inférieur à 5 cm.

Quand certains sacs demeurent intransportables par leur volume et leur poids, nos services techniques ne sont pas en mesure de les ramasser.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance !



Nos employés font le tour du village très tôt le matin afin de repérer la quantité de sacs à ramasser et d'organiser le circuit.

Pour des raisons d'organisation de la tournée, il serait donc souhaitable de sortir vos déchets verts la veille, plutôt que de la faire au dernier moment.

Merci de votre compréhension !

Les feux de jardins

Ils sont interdits toute l'année -même la nuit- par une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 adressée aux Préfets.

Essayons de respecter cette interdiction, toutefois des autorisations temporaires et à des moments précis peuvent être délivrées par Monsieur le Maire.

Afin d'éviter ces nuisances, des services sont à votre disposition :

Notre service de ramassage des déchets verts existe toute l'année (voir calendrier que vous recevez chaque année)

La déchetterie de Moigny est également à votre disposition pour ce qui concerne seulement les déchets verts.

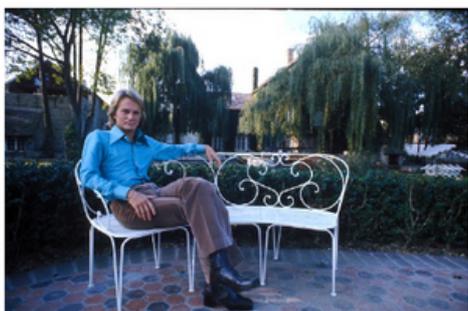
Vous pouvez opter pour le broyage en sollicitant auprès de la Mairie ce service à domicile effectué par nos agents communaux (les dates vous seront communiquées mais ce service n'est possible qu' en période hivernale) - voir page 28.

NOUS REMERCIONS NOS FIDÈLES ANNONCEURS

NOS ANNONCEURS

de nous aider à la publication de ce bulletin

LE MOULIN DE DANNEMOIS ANCIENNE DEMEURE DE CLAUDE FRANÇOIS



Restaurant, Musée (Visites guidées et commentées), Salon de Thé,
Boutique Souvenirs, Déjeuners et Diners Spectacles.
Tel. 01 64 98 45 54 / www.moulinededannemois.com
32 Rue Du Moulin 91490 Dannemois.



Les Coqs

24, place du Marché
91490 Milly la Forêt

Tél : 01 64 98 58 58

contact@lescoqs.fr
www.lescoqs.fr

Émilien
Le Normand
Cuisinier

CUISINE FRANÇAISE

Cours de Pilates

*En petits groupes ou en séance individuelle
Accessible à tous et individualisé
A Courances, par une kiné du sport diplômée*

Contactez Céline :

☎ **06 15 25 65 64**

✉ pilates.celine@gmail.com



CHRYSALIDE
PRÊT À PORTER • CHAUSSURES • ACCESSOIRES

MILLY LA FORÊT
Tél : 06.73.87.00.09

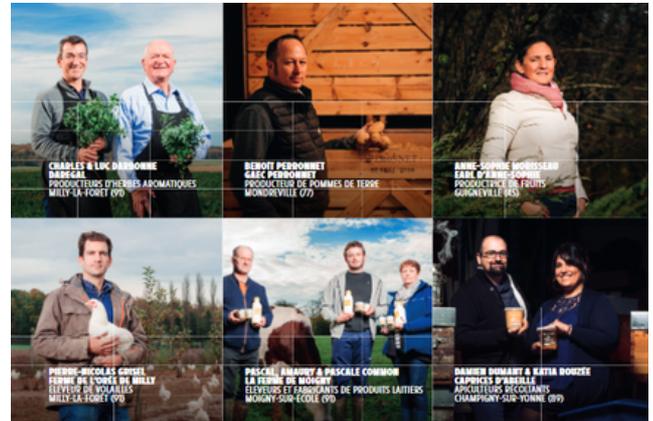


SAS ATOR RÉNOVATION
MAÇONNERIE
PEINTURE



66 ZA du Chenêt
 91490 Milly la Forêt

06 16 16 23 08
 ator.renovations@orange.fr



CHARLES & LUC DARRIGOMME
 MARCAGE
 PRODUCTEURS D'HERBES AROMATIQUES
 MILLY-LA-FORÊT (91)

BENOÎT PEDRONNET
 CÈCE PÉRONNET
 PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE
 MONDREVILLE (77)

ANNE-SOPHIE MORELLEAU
 CÈCE PÉRONNET
 PRODUCTRICES DE FROITS
 GUINEVILLE (45)

PYRRE-NICOLAS GISEL
 FERME DU TOUVEAU DE MILLY
 ÉLEVEUR DE VOLAILLES
 MILLY-LA-FORÊT (91)

PASCAL, BILANNEY & PASCALIE COMMOU
 LA FERME DU TOUVEAU
 ÉLEVEURS ET FABRICANTS DE PRODUITS LAITIERS
 MOIGNY-SUR-ÉCOLE (91)

DAMIEN DUMART & KATIA BOUZIE
 CHÂPESSE PASTILLÉE
 APICULTEURS DÉCOLLIANS
 CHAMPIGNY-SUR-YONNE (89)



COLLIANO
 Restaurant Pizzeria

Réservation restaurant
 01 64 93 93 48



Fermé lundi et mardi

**MIEUX MANGER,
 C'EST AUSSI MANGER
 TOUT PRÈS.**



Dans votre Intermarché d'Oncy-sur-École, nous valorisons le savoir-faire de nos producteurs. Nous vous proposons chaque jour un large choix de produits locaux. C'est ça être engagés ensemble pour une alimentation plus locale et forcément meilleure.

Intermarché
 ONCY-SUR-ÉCOLE

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

**Travaux routiers & particuliers,
 Aménagements urbains,
 Equipements collectifs,
 Equipements industriels & logistiques**



**6, Rue de la Montagne de Maise – ZA du Chêne
 91490 MILLY LA FORET**

Tél. : 01 64 98 03 83 – www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



LES OPTICIENS KRYS

Jean-Philippe BALOUZAT

29, place du marché. - 91490 MILLY LA FORET
Tél : 01 64 99 79 65 - Fax : 09 70 32 26 53
millylaforet-plmarche@krys.com

Vous allez vous aimer




ATELIERS MIMESIS
27 rue des prés
91490 Dannemois
Tel : 09.50.56.51.62
atelier.mimesis@gmail.com

ATELIERS MIMESIS
PAYSAGISTE

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?



Céline PONSINET
Spécialiste sur le secteur de Milly la forêt

07 82 89 80 44
celine.ponsinet@safti.fr



Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°408512507 au RSAC de la ville de EVRY (91) agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 528 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°72305 délivrée par la Préfecture de Toulouse.



Charcuterie Milly
Vanderhauwaert Quentin
Happ Samantha
charcuteriemilly@hotmail.com
9 Place du Marché Milly la Forêt
91490
www.charcuterie-milly.com



Les Jardins de Brinville

VENTE DIRECTE Fruits & Légumes

Votre producteur maraîcher depuis 3 générations

01 60 65 72 04

OUVERT TOUTE L'ANNÉE **PRODUCTION LOCALE** A Saint Sauveur sur École

C'est au sein de notre jolie magasin que vous trouverez les fruits et légumes de saison issus de notre exploitation maraîchère: fraises, framboises, tomates, salades, courgettes, poireaux, haricots, aubergines...

Vous y trouverez également des produits primeurs, de l'épicerie fine, du fromage, de la charcuterie, de la crèmerie... le tout soigneusement sélectionné par nos soins.





Notre mode de culture : la Lutte Biologique Intégrée.
Nous utilisons des prédateurs naturels afin de combattre les insectes nuisibles. Cette méthode garantit une qualité des fruits et légumes et un respect pour l'environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE

| | | |
|----------|------------------------------|--|
| LUNDI | FERME | Les Jardins de Brinville |
| MARDI | 8h30 à 12h30 - 15h à 19h | Allée du château vert |
| MERCREDI | 8h30 à 12h30 - 15h à 19h | 77930 SAINT SAUVEUR SUR ECOLE |
| JEUDI | 8h30 à 12h30 - 15h à 19h | 01 60 65 72 04 |
| VENDREDI | 8h30 à 19h sans interruption | Le samedi matin : retrouvez nos commerçants extérieurs: poissonnier, volailler... |
| SAMEDI | 8h00 à 19h sans interruption | |
| DIMANCHE | 9h à 13h | |

 www.lesjardinsdebrinville.fr

